

**Détails de production du mois de mai :**

La production nucléaire a représenté 71,8 % de la production (90,5 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 31 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80% (51,9 % en puissance brute du parc),
- 19 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90% (32,4 % en puissance brute du parc),

**Statistiques des données définitives du mois de mai :**

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 65,1 % pour le nucléaire,
- 5 % pour les combustibles fossiles,
- 40,2 % pour l'hydraulique,
- 15,7 % pour l'éolien,
- 19,5 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 43,7 % et le minimum a été de 0,8 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 78,2 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 26,3 % de la production (33,1 % de la consommation) grâce à une bonne production de l'hydraulique. La production à partir des énergies fossiles a été de 1,9 % de la production (2,4 % de la consommation).

Dans les faits marquants RTE note une hausse des productions éolienne (+ 7,4 %) et photovoltaïque (+ 4,8 %) par rapport à mai 2017 mais, comme d'habitude, RTE oublie de mentionner l'évolution des parcs installés qui sont, depuis un an, de + 12,8 % pour l'éolien et de + 15,1 % pour le photovoltaïque ! Il est vraiment regrettable que RTE fasse systématiquement cette omission. En réalité les facteurs de charge de l'éolien et du photovoltaïque du mois de mai 2018 ont été inférieurs à ceux du mois de mai 2017.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 96,2 % (92,6 % en mai 2017). La quantité de CO<sup>2</sup> rejetée a été de 28,7 g/kWh alors qu'elle était de 45,2 g/kWh en mai 2017.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a été fortement exportateur, il a représenté 18,5 % de la production.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.